

Energie et réglementation C.15-100 & C.18-510

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 2 jours de formation (14 heures) en présentiel

TARIF

Tarif public par personne
et par jour : **570 € HT**
*Tarif préférentiel, partenaire,
adhérent FEDEA > nous consulter*

LIEU

Espace Formeret
11 rue Catherine de la Rochefoucauld
75009 Paris



Energie et réglementations C.15-100 & C.18-510

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Public visé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités IARD (non-auto)
Prérequis : aucun.

Métier ciblé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités

L'Expert technique se doit d'accomplir, en toute indépendance et impartialité, une mission qu'il s'est vu confier afin de déterminer avec exactitude et objectivité, après un sinistre, le montant des dommages et de rechercher les causes et origines.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation en présentiel intègre des pédagogies interactives facilitant l'ancrage des connaissances. Elle favorise également le partage entre pairs. Le corps enseignant est composé de professionnels reconnus, tels que : Experts Certifiés, Agréés et/ou Qualifiés. Les pédagogies exposées sont illustrées par l'étude de cas pratiques, cas vécus et/ou simulations. Des supports de cours sont remis aux stagiaires.

Principaux objectifs

- Acquérir des données pluridisciplinaires, technologiques et réglementaires ;
- Connaître les différents textes : de loi, les règles techniques, les normes, etc..., tant sur le plan national qu'au plan européen, ainsi que leurs natures, leurs portées et leurs mises à jour
- Améliorer ses connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à son activité.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Accessibilité

Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.



Energie et réglementations C.15-100 & C.18-510

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

→ **NF C.15-100**

→ Présentation générale

- Objectifs de la norme ;
- Evolutions et domaines d'application de la norme ;
- La norme et les normes internationales ;
- La norme et les normes et guides annexes et connexes.

→ Structure formelle de la norme

- Titres, parties, articles, paragraphes, sous-paragraphes ;

→ Principes fondamentaux

- Principaux dangers ;
- Protection contre les chocs électriques, les effets thermiques, les surintensités, les courants de défaut, les surtensions ;
- Les différents schémas des liaisons à la terre.

→ Branchement des installations

- Types de branchements ;
- Caractéristiques ;
- Limites des normes et des responsabilités ;
- Disjoncteur de branchement et coupure d'urgence ;
- Tableau (général, divisionnaires) ;
- Gaine technique de logement.

→ Protection des personnes

- Contacts directs et indirects ;
- Isolement/éloignement des parties actives ;
- Degrés de protection, mise à la terre et liaisons équipotentielles ;
- Coupure sur défaut ;
- Dispositifs différentiels.

→ Protection des circuits

- Surtensions, section de conducteurs, surtensions, sectionnement.

→ Canalisations et mise en œuvre

- Types, modes de pose, connexions, appareillages.

Energie et réglementations C.15-100 & C.18-510

JOUR 2

→ NF C.15-100 (suite)

→ Exemples d'emplacements et d'installations spéciaux

- Salles d'eau, cuisines, locaux humides, extérieur, chauffages, éclairages très basse tension, piscines, IRVE.

→ Vérifications et contrôles

- Différents points – Consuel.

→ Aspects pratiques liés à l'expertise

- Exemples de cas concrets

→ NF C.18-510

Prévention du risque électrique et norme NF C.18-510

→ Présentation des enjeux et de l'évolution réglementaire

- Les dangers de l'électricité ;
- Les accidents du travail ;
- L'évolution réglementaire et les sanctions applicables.

→ La Norme NF C.18-510 et ses implications

- Domaine d'application ;
- Dispositions générales et rôle des divers acteurs ;
- Habilitation et formation ;
- Symboles d'habilitations ;
- Notions sur l'environnement des opérations, les habilitations nécessaires ;
- Formation et Habilitation de l'Expert.